

# LE SUIVI DES PRÉLÈVEMENTS D'OISEAUX D'EAU

## par l'ANCGE - Saison 2008-2009

**D**epuis plusieurs saisons notre ami O.Berthold mène sa collecte de données sur les prélèvements d'oiseaux d'eau par la chasse en France via Internet, en temps réel. Depuis la saison dernière (2007-2008), cette démarche est doublée d'une procédure papier, accessible à tous, disponible dans la revue La Sauvagine et sur le site Web de l'ANCGE, qui nous a permis de sortir différentes statistiques publiées dans notre numéro de mars 2008.

### Prélèvements 2007-2008 Rappels

Toutes espèces confondues, les canards représentaient 38,1% des oiseaux d'eau prélevés à la botte et à la passée durant la saison dernière avec une nette prépondérance pour le canard colvert : 22,5%.



Chez les limicoles, la bécassine des marais a fait bien plus fort encore, affichant à elle seule 44,5% de l'ensemble des prélèvements d'oiseaux d'eau réalisés, mais surtout des informations transmises.

### Davantage de données

Bien évidemment, si ces chiffres sont révélateurs de tendances réelles et fortes pour la saison 2007-2008, ils ne peuvent être considérés à la lettre compte tenu d'un nombre de données encore trop insuffisant pour parler d'échantillon représentatif.

Afin d'obtenir des chiffres bien plus conformes à la réalité et aux observations de terrain, une mobilisation du plus grand nombre dans la transmission des données est essentielle.

Ainsi, ne pas avoir tué de bécassines des marais est une donnée, ne pas le faire savoir est une donnée perdue, alors même que le résultat global d'oiseaux prélevés reste le même.



Photo : Pierre Oifroy



Photos : Bruno Pellerin

### Remplissez vos fiches, retournez-les

Il est important que les chasseurs maîtrisent cette donnée fondamentale que constituent les prélèvements cynégétiques. Cette maîtrise ne sera acquise qu'avec la transmission automatique et régulière des prises que vous aurez effectuées durant la saison écoulée.

Vous devez acquérir le réflexe prélèvements : je tue un oiseau, 10 oiseaux, 100 oiseaux ou aucun oiseau, je remplis et retourne ma fiche prélèvements à chaque fin de saison en précisant les informations.

### Chasse de jour et à la passée

Précision importante, déjà signalée mais méritant d'être rappelée, ce suivi des prélèvements et cette collecte des données sont complémentaires de l'enquête chasse de nuit menée par l'ONCFS et la FNC à partir des carnets de hutte.

Il ne faut donc pas reporter sur cette fiche vos prélèvements nocturnes ou diurnes effectués à partir d'une installation de chasse de nuit déjà indiqués sur les carnets et comptabilisés. Seuls les prélèvements réalisés au vol, à la botte, à la passée ou au tir au posé en dehors d'une installation de chasse de nuit, doivent donc apparaître.





**Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau**  
**5 Avenue des Chasseurs – 75017 PARIS**  
**Tél : 01 47 64 64 90 – Fax : 01 46 22 82 53**

Fiche individuelle de Prélèvements d'oiseaux d'eau – SAISON 2008-2009

**Chasse à la botte et à la passée**

N'indiquez aucun prélèvement à partir de l'intérieur d'une installation de chasse de nuit.

Nom-Prénom : ..... Tél : ..... e-mail : .....

Adresse : .....

À retourner à l'ANCGE.

ESPECES	3 07	1 08	2 08	3 08	1 09	2 09	3 09	1 10	2 10	3 10	1 11	2 11	3 11	1 12	2 12	3 12	1 01	2 01	3 01	1 02	2 02	3 02	total
Oie des moissons																							
Oie rieuse																							
Oie cendrée																							
Canard siffleur																							
Canard chipeau																							
Sarcelle d'hiver																							
Sarcelle d'été																							
Canard colvert																							
Canard pilet																							
Canard souchet																							
Nette Rousse																							
Fuligule milouin																							
Fuligule morillon																							
Fuligule milouinan																							
Eider à duvet																							
Harelde Miquelon																							
Macreuse noire																							
Macreuse brune																							
Garrot à œil d'or																							
Râle d'eau																							
Poule d'eau																							
Foulque macroule																							
Huîtrier-pie																							
Pluvier doré																							
Pluvier argenté																							
Vanneau huppé																							
Bécasseau maubèche																							
Chevalier combattant																							
Bécassine sourde																							
Bécassine marais																							
Barge queue noire																							
Barge rousse																							
Courlis corlieu																							
Courlis cendré																							
Chevalier arlequin																							
Chevalier gambette																							
Chevalier aboyeur																							

3.07 signifie 3<sup>ème</sup> décade de juillet (du 21 au 31 juillet) ; 2.10 signifie 2<sup>ème</sup> décade d'octobre (du 11 au 20 octobre) ; etc. Indiquez lisiblement (en prenant soin de ne pas déborder sur les cadres des cases) le nombre d'oiseaux prélevé par espèce durant chaque décade.

**Observations :**